

6 novembre 2008
Élections
CAP-CTP-CHS
A vous de choisir !



Pour voter :
salle des fêtes
Mairie de Montreuil
de 8 h à 16 h

Vous avez maintenant reçu les professions de foi des différents syndicats qui présentent des listes aux élections professionnelles qui vont se dérouler le 6 novembre 2008.

Les CAP-CTP-CHS sont des organismes paritaires, composés à part égale de représentants du personnel élus sur listes syndicales et de représentants des employeurs.

Comme vous avez pu le constater, notre syndicat a fait un effort de présentation parce qu'il nous paraît important que les agents disposent d'un document de qualité et argumenté pour choisir en connaissance de cause.

Élections CAP

Si vous êtes fonctionnaire (titulaire), vous avez reçu la liste de nos candidat(e)s pour la CAP de votre catégorie C, B ou A. Les CAP sont consultées pour avis sur les questions ayant trait à la situation individuelle des fonctionnaires : avancement de grade, promotion interne, sanctions disciplinaires....

Notre rôle : intervenir pour améliorer votre situation statutaire, vous aider et vous assister.

Nous continuerons, comme nous le faisons maintenant régulièrement, à vous informer sur votre avancement.

Nous revendiquons un accroissement du rôle et des compétences des CAP, comme par exemple que les avis rendus à l'unanimité s'imposent aux employeurs.

Élections CTP/CHS

Tous les agents de la mairie de Montreuil et du CCAS votent à ces élections, qu'ils soient titulaires ou non, contractuels ou considérés à tort comme vacataires.

C'est à la demande de notre syndicat FSU que le CTP est maintenant commun aux personnels de la mairie et du CCAS. La municipalité a décidé de rendre aussi commun le CHS qui vient d'être créé.

Le CTP est obligatoirement consulté pour avis sur toute question d'organisation du travail, de conditions de travail, de formation. Toute suppression d'emploi doit lui être soumise.

Comme son nom l'indique, le CHS (Comité d'Hygiène et de Sécurité) est lui, obligatoirement consulté pour avis sur ces questions.

Nous continuerons à vous consulter, vous associer, vous rendre compte (tracts, heures d'info, pétition, désignation d'experts).

Tant pour le CTP que pour le CHS, notre syndicat fait le choix de présenter des listes de candidat(e)s, complètes au double, tant pour répondre aux différents départs ou mutations que pour marquer notre engagement et celui d'agents qui, de plus en plus, savent trouver auprès de notre syndicat une écoute attentive et compétente.

Pour le CTP (13 sièges), nous présentons 27 femmes et 25 hommes (5 de catégorie A, 11 de catégorie B, 36 de catégorie C), soient 52 candidat(e)s.

Pour le CHS (7sièges), nous présentons 16 femmes et 12 hommes (5 de catégorie A, 5 de catégorie B, 18 de catégorie C), soient 28 candidat(e)s.

Ces candidat(e)s vous les connaissez, ce sont vos collègues.

Nos élections se déroulent dans un contexte particulier :

Au plan national

Jamais un gouvernement n'a autant attaqué les services publics et ses personnels pour « payer » sa politique de cadeaux fiscaux aux plus riches.

Réduction générale des politiques publiques de l'État, baisse des dotations de fonctionnement aux collectivités territoriales, dont Montreuil, suppression de 30 000 postes de fonctionnaires....

Alors que la crise commence à produire ses effets avec son cortège de chômage technique et de licenciements, Nicolas Sarkozy trouve 360 milliards pour renflouer les banques qui n'en demandaient pas tant, mais s'indigne que la communauté éducative se mobilise le 19 octobre contre la casse du service public d'éducation.

«Eh bien oui, Monsieur le président, la crise est grave et c'est une raison supplémentaire pour nous d'agir et de revendiquer ! » lui a répondu justement Gérard Aschiéri, secrétaire général de la FSU

Contre cette politique de régression, la FSU prend toute sa place, C'est tous ensemble qu'il nous faut défendre et améliorer la fonction publique et nos statuts.

« Peut-on négliger le levier que constituent les salaires d'environ 5 millions d'agents des services publics ? » « peut-on se permettre de refuser d'investir dans les services publics qui sont pour un pays comme le nôtre autant d'éléments d'attractivité ? »

Au plan local

Une nouvelle majorité municipale a été élue en mars dernier.

Cette municipalité veut réduire l'endettement de la ville qui a explosé en 2007.

Pour notre syndicat FSU, le personnel n'est en rien responsable de cet endettement et n'a pas à en pâtir.

C'est pourquoi nous revendiquons les recrutements nécessaires au fonctionnement et à la continuité de nos services publics.

C'est pourquoi, nous sommes opposés à la fermeture éventuelle de la radiologie et du centre de santé Voltaire, comme cela a été indiqué lors de la dernière réunion du collectif des centres de santé municipaux.

Si des économies sont à trouver, construire une piscine d'été, comme continue à l'annoncer Dominique Voynet ne peut être une priorité à court terme, même s'il s'agit d'une promesse de campagne.

Voter FSU, c'est voter pour un syndicat dont l'indépendance à l'égard des municipalités qui se sont succédées à Montreuil est reconnue depuis plus de 30 ans et n'est pas nouvelle.

Aujourd'hui, comme hier et comme demain, notre syndicat défend les intérêts des personnels et seulement ceux-là.

Voter FSU, c'est voter pour un syndicat qui vous informe :

- c'est notre syndicat FSU qui diffuse « Grain de Sel » depuis plus de 15 ans
- c'est notre syndicat FSU qui diffuse chaque année depuis 4 ans un « Guide des carrières » dans lequel vous retrouvez toutes les grilles de salaire
- c'est notre syndicat FSU qui organise régulièrement des réunions d'information ; sur la réforme de la catégorie C, sur l'évaluation, par exemple.

Voter FSU, c'est voter pour un syndicat qui construit les mobilisations nécessaires avec les salariés comme nous l'avons fait lors de la lutte contre l'aménagement du temps scolaire en 2006/2007 ou en 2003 contre la loi Fillon sur les retraites.

Alors le 6 novembre, votez et faites voter FSU

Une habitude ☞ l'indépendance

Un parti pris ☞ celui des agents

Un objectif ☞ défendre l'intérêt des agents et le service public